



Numéro 4 – Juin à août 2018

Agenda

Lundi 11 juin : Le prochain **rendez-vous** du CCAS qui aura pour thème **"Restez en mouvement (s) : les bienfaits de l'activité physique pour préserver votre capital santé"**, aura lieu **à partir de 14h00** au Club Seniors Plus Saint-Cyr 83, chemin de la Valbarelle 13010 Marseille. Inscriptions au 04 86 94 46 69 ou au 04 86 94 46 74.

Mardi 12 juin : Réunion d'information à l'attention des seniors et de leurs familles **"Seniors, quels dispositifs actionner pour être soutenu au quotidien à domicile?"** organisée par le Pôle Infos seniors Marseille Centre à partir de **14h00**, 64 rue longue des capucins 13001 Marseille.

Mardi 12 juin, 18h00 : L'association Old Up' organise une **rencontre** sur le thème **« L'ART de VIEILLIR, ETRE SOI...TOUJOURS »** en présence du Professeur Philippe GUTTON, Président National de Old'Up, psychiatre et psychanalyste, auteur du livre éponyme (collection Old'Up, éditions In Press). A cette occasion, l'association Old'Up Marseille présentera ses actions et ses projets pour la rentrée. Lieu : NEW HOTEL of MARSEILLE, 71 Bd Charles LIVON, 13007 (face à l'entrée du Palais du PHARO, parking public assuré). Plus d'infos : <http://www.oldup.fr/>

Vendredi 15 juin : **Comité thématique** du Pôle Infos Seniors Marseille Nord **"Le respect du choix de la personne et le refus d'aide et de soins"** de **13h30 à 16h30** - Inscription obligatoire au 04 91 60 37 16. 3 boulevard Basile Barrelier, 13014 Marseille

Vendredi 15 juin : Dans le cadre de la Journée mondiale lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées, l'association ALMA 13, le Centre Gérontologique Départemental, les Petits frères des pauvres et les Pôles Infos seniors marseillais organisent une **conférence** sur le thème **"Vulnérable mais citoyen quand même"** - CGD Pavillon Estaque **14h00-17h00**. Entrée libre et gratuite.

Lundi 18 juin à 14 h : **Comité thématique** du Pôle Infos seniors Marseille Sud Est sur la problématique de **l'incurie / le syndrome de Diogène**. 11, rue Borde 13008 Marseille.

Jeudi 21 juin : **Comité thématique** du Pôle Infos seniors Marseille Centre sur **"les aides financières à domicile et à l'hébergement"** à l'attention des professionnels. Intervention de Corinne TICHIT Adjointe chef de service APA et Patricia BRUTUS Chef de service Aide sociale de 14h00 à 17h00. Inscriptions à julia.marinone@entraide.asso.fr ou au 04 91 90 56 22. 64, rue Longue des Capucins 13001 Marseille

Les 5 et 6 juillet (et 5 octobre 2018) : le CODEPS, avec le soutien de l'ARS Paca, propose une **formation** sur le repérage du **risque suicidaire et la prise en charge de la souffrance psychique** dans la population générale et chez les personnes âgées.

→ Plus d'infos et inscriptions : <http://www.codeps13.org/a/207/formation-reperage-de-la-crise-suicidaire-et-prise-en-charge-de-la-souffrance-psychique-population-generale-et-personnes-agees/>

Edito

Nous sommes heureux de vous retrouver pour ce 4^{ème} numéro de Marseille Géront'Infos. Avec l'arrivée de l'été, le secteur de la gérontologie reste dynamique sur le territoire. Nous espérons que cette newsletter estivale permettra à chacun d'entre vous, professionnels marseillais, de trouver une information ciblée utile à vos activités.

Nous tenons à remercier ceux qui, parmi vous, sont désormais de fidèles lecteurs, habitués à recevoir cette lettre d'informations trimestrielle. Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux lecteurs qui nous rejoignent !

Continuez à nous communiquer les informations du secteur en termes d'évènements, de nouveautés et d'outils afin que nous les partagions à l'ensemble des professionnels de la gérontologie.

Evaluation !

Afin d'adapter au mieux le contenu de cette newsletter à vos besoins, nous vous adresserons à la rentrée (septembre), un questionnaire de satisfaction.

Vos réponses nous permettront ainsi de faire évoluer le contenu de la newsletter, qui fêtera alors sa 1^{ère} année d'existence, mais aussi sa forme.

Bonne lecture !

Le Comité de rédaction

marseillegerontinfos@gmail.com

BENAZET Hervé, Centre Gérontologique Départemental ;
BOURCART Emma, MAIA Marseille ;
DEL GUIDICE Lisa, Uriopss ; Parcours Handicap 13, FUSINATI Christine, Pôle Infos Séniors Nord ;
LEPELTIER Sylvie, Pôle Infos Séniors Sud-Est ;
MARINONE Julia, Pôle Infos Séniors Centre ;
MICHELETTI Muriel, GCS PGAM ;
MOUTTE Simone, Pôle Infos Séniors Sud-Est ;
PIEDALLU Jeanne, Pôle Services à la Personne PACA.



Agenda (suite)

Judi 12 juillet 2018 de 10h00 à 16h00 : Assemblée plénière du **groupe de participation des personnes sous mesure de protection juridique**. Cette réunion s'adresse à l'ensemble des personnes sous mesure de protection juridique de la région Provence Alpes Côte d'Azur. L'objectif de ce groupe est de favoriser la participation des personnes protégées et de les associer à l'évaluation et à l'amélioration de la qualité dans l'exercice des mesures qui les concernent. Lieu : Domaine de la Castille - Route départementale de La Farlède à La Crau - 83260 Solliès Ville. Pour plus d'informations : Lisa DEL GUIDICE - conseillère technique secteur Personnes Âgées, URIOPSS PACA & Corse - 04.96.11.02.37.

Nouveautés du secteur

Ouverture d'un hôpital de jour pluridisciplinaire – Hôpital Saint-Joseph

Depuis le mois d'avril, les différents hôpitaux de jour de l'hôpital Saint Joseph sont installés sur le même plateau regroupant ainsi cinq spécialités : rhumatologie, dermatologie, médecine interne, gériatrie et neurologie. Le service, de onze places en box simples ou doubles, permet de prendre en charge les patients nécessitant des soins sur une journée ou une demi-journée (patients allongés) et de réaliser également des bilans de spécialités (dont ostéodensitométrie, ElectroMyogramme, échographies, salle d'éducation thérapeutique, ...).

L'ouverture de l'Hôpital de Jour pluridisciplinaire offre aux patients, valides ou non, l'opportunité de réaliser des examens programmés sur une même journée, évitant ainsi des hospitalisations ou consultations successives.

Plus d'infos et demandes d'hospitalisation:

→ <https://www.hopital-saint-joseph.fr/r/386/hopital-de-jour-geriatrie/>

Boîte à outils / Bon à savoir

Surendettement : des mesures de simplification

Les procédures de traitement des situations de surendettement des particuliers ont été récemment modifiées afin de les accélérer et de renforcer le rôle de la commission de surendettement.

Suppression de l'homologation judiciaire

Les procédures de traitement des situations de surendettement des particuliers qui ont été récemment modifiées viennent renforcer le rôle de la commission de surendettement. Depuis le 1er janvier 2018, en l'absence de bien immobilier, la phase de conciliation entre le débiteur et les créanciers est supprimée, et les décisions prises par les commissions de surendettement deviennent exécutoires sans homologation par le juge.

Pour rappel, jusqu'alors, le juge homologuait généralement les mesures de redressement proposées par les commissions et c'est son intervention qui donnait force exécutoire au plan de redressement.

Un nouveau délai pour contester

Les créanciers peuvent toutefois exercer un recours devant le tribunal d'instance. Le délai pour contester les mesures imposées par la commission passe de 15 jours à 30 jours à compter de la notification des mesures par lettre recommandée avec accusé de réception, envoyée au débiteur et aux créanciers.

Pour en savoir plus :

- Décret n°2017-896 du 9 mai 2017 relatif aux procédures de traitement des situations de surendettement des particuliers
- Loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la Justice au XXIème siècle (article 58)

ETP AVC Timone

Programme d'éducation thérapeutique destiné aux patients ayant des séquelles d'AVC et à leur entourage.

Les objectifs de ce programme :

- Diminuer les risques de récurrence de l'AVC et les complications liées à l'AVC
- Améliorer la vie quotidienne et l'autonomie des personnes victimes d'AVC

→ http://www.oscarsante.org/provence-alpes-cote-d-azur//oscars_etp/oscars_detail_fiche.php?ref=20624&titre=mieux-vivre-apres-un-avc

Loi ASV - Congé proche aidant

Le congé de proche aidant permet à toute personne, sous certaines conditions, de cesser son activité professionnelle afin de s'occuper d'une personne handicapée ou faisant l'objet d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité. Ce congé est accessible sous conditions (ancienneté, lien familial ou étroit avec la personne aidée, résidence en France de la personne aidée) et pour une durée limitée : 1 an sur l'ensemble de la carrière.

→ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16920>



Veille documentaire

Le nouveau **projet régional de santé (PRS)** pour la période **2018-2023** est accessible via le site de l'ARS depuis le 14 mars 2018. Il est **soumis à consultation** depuis le 14 mars 2018 pour une durée de 3 mois. Pour le consulter :

→ <https://www.paca.ars.sante.fr/lars-paca-prepare-la-consultation-de-son-projet-regional-de-sante-2018-2023>

L'**Agence Régionale de Santé** a publié un **appel à projet** en vue de la création de la "Plateforme Régionale d'Appui de l'Agglomération marseillaise - Aubagne - La Ciotat". Réponses attendues pour le 21 juin 2018 au plus tard. Plus d'infos :

→ <https://www.paca.ars.sante.fr/plateforme-territoriale-dappui-de-lagglomeration-marseillaise-aubagne-la-ciotat>

Le **Comité Consultatif National d'Éthique** pour les sciences de la vie et de la santé a publié l'**avis** n°128 du 15 février 2018 du - "Enjeux éthiques du vieillissement. Quel sens à la concentration des personnes âgées entre elles, dans des établissements dits d'hébergement? Quels leviers pour une société inclusive pour les personnes âgées?"

→ L'avis est disponible ici : http://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/ccne_avis_128.pdf

La **Haute Autorité de Santé** a publié en mai un **Guide** du parcours de soins des patients présentant un trouble neurocognitif associé à la maladie d'Alzheimer ou à une maladie apparentée. Ce document met en avant l'intérêt des approches non médicamenteuses, notamment :

→ http://s3-eu-west-1.amazonaws.com/static.hospimedia.fr/documents/195494/3330/Haute_Autorite%CC%81_de_sante%CC%81.pdf?1527260809

Le **COSM**, la **MAIA Marseille** et l'**URIOPSS Pacac** se sont associés pour mener un **état des lieux de la prise en charge des personnes âgées présentant des troubles psychiques à Marseille**. Ils ont pour cela, analysé certain nombre de données statistiques sur l'offre du territoire et l'activité d'établissements hospitaliers marseillais, et mené plus de 30 entretiens avec des professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire. Pour consulter la synthèse de cet état des lieux :

→ <http://www.uriopss-pacac.fr/actualites/retour-sur-matinee-du-27-mars-2018-diagnostic-personnes-agees-vivant-avec-troubles>

Ce trimestre, ZOOM sur : le dispositif Prévention et Veille sociale

Du **1er juillet au 31 août** le **CCAS de Marseille** mettra en œuvre l'opération de **prévention canicule** qui a pour objectif principal la prévention et la lutte contre les conséquences sanitaires et/ou sociales d'éventuelles fortes chaleurs. Elle est déclinée à partir du Plan National Canicule. L'opération regroupe un ensemble d'actions préventives, adaptées aux besoins de prise en charge sociale des personnes âgées : veille téléphonique hebdomadaire, visites à domicile, appels de convivialité, évaluation des besoins....

→ Pour s'inscrire : Allô Mairie 0810 813 813.

A noter : le CCAS de Marseille inscrit aujourd'hui l'action de prévention canicule dans une démarche plus globale de **veille sociale tout au long de l'année**. Cette étendue de l'action est rendue possible grâce au soutien financier de la CNSA dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, associé au partenariat financier et technique notamment de la Carsat Sud-Est et de la Sécurité Sociale pour les Indépendants.

Dans le cadre de ce dispositif global, plusieurs opérations de prévention sont ainsi menées tout au long de l'année

S'inscrire / se désinscrire à Marseille Géront'infos :

Pour s'inscrire et ou se désinscrire à Marseille Géront'infos, rien de plus simple : envoyez-nous un mail à l'adresse suivante : marseillegerontinfos@gmail.com